

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale appelle le gouvernement fédéral à s'engager davantage en faveur des soins de santé mentale

OTTAWA, le 13 juillet 2020 — Aujourd'hui, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) rend public son Plan d'action sur la santé mentale: [Un meilleur accès aux services de soins en santé mentale en un système plus performant au Canada](#). Au beau milieu de la pandémie de COVID-19, l'augmentation régulière de la demande de soins de santé mentale suggère que les Canadiens ont besoin de meilleurs services plus accessibles, et cela d'un océan à l'autre.

Les membres de l'ACMMSM (13 groupes nationaux qui se consacrent à la santé mentale et représentent des fournisseurs de soins de santé et des personnes atteintes d'une maladie mentale) formulent 6 recommandations adressées au gouvernement fédéral. Elles portent sur la manière d'offrir aux Canadiens un meilleur accès aux services et aux soutiens en santé mentale dont ils ont besoin. Ces recommandations comprennent les appels antérieurs de l'ACMMSM visant à soutenir l'adoption d'une *Loi sur la parité en santé mentale*.

« Tandis que nous avons constamment fait ressortir le besoin de réduire la stigmatisation et la discrimination associées à la maladie mentale, nous devons élargir notre orientation afin de définir et de mettre en place des solutions politiques pour améliorer l'accès en temps opportun aux services et soutiens en santé mentale », explique Glenn Brimacombe, président du comité des affaires publiques de l'ACMMSM.

Les Canadiens souhaitent et ont besoin de plus de services en santé mentale abordables. Ils doivent aussi pouvoir y accéder plus facilement et en temps opportun. Une enquête de Statistique Canada de 2018 a dévoilé que les besoins de 43,8 % des répondants n'étaient pas satisfaits (ils avaient besoin de soins, mais ne les recevaient pas), ou l'étaient seulement partiellement (ils recevaient des soins, mais pas suffisamment). Tandis que le Canada continue de connaître une demande croissante de services et de programmes adéquats en santé mentale, particulièrement pendant la pandémie de COVID-19, nous devons réévaluer les systèmes et les mesures actuels et répondre à ce besoin accru.

Les recommandations de l'ACMMSM présentent le besoin d'investissement du gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, territoires et d'autres partenaires, dans des services et des soutiens durables et probants. L'ACMMSM défend depuis plusieurs années l'adoption d'une nouvelle *Loi sur la parité en santé mentale*. Celle-ci mettrait sur un pied d'égalité la santé mentale et la santé physique. D'autres demandes comprennent la mise en place d'un programme national d'assurance-médicaments pour tous et l'octroi de financement à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

« Nous souhaitons que la santé mentale occupe une solide place dans le programme national pour que les personnes ayant une expérience vécue puissent recevoir un accès adéquat et dans les temps aux soins et au soutien, explique Ellen Cohen, coprésidente de l'ACMMSM. Nous envisageons un pays où tous les Canadiens ont une bonne santé mentale et où la maladie mentale est traitée sur un pied d'égalité avec les maladies physiques. »

L'ACMMSM est un défenseur de premier plan du soutien en santé mentale et de l'investissement du gouvernement fédéral à l'échelle nationale. En 2016, l'ACMMSM a publié « [Santé mentale : que ça bouge!](#) » : un document fondateur qui fut un solide appel à l'action lancé à tous les gouvernements; il a débouché sur les accords sanitaires bilatéraux de 2017 signés par les gouvernements fédéral, provincial et territorial. Ce document comprenait un plan d'action s'articulant en 5 points.

Pour accéder à l'intégralité du Plan d'action en santé mentale et en apprendre plus sur le travail de défense de l'ACMMSM, rendez-vous à camimh.ca.

- 30 -

Fondée en 1998, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) est un groupement d'organismes en santé mentale, comprenant des fournisseurs et organismes de soins de santé, représentant les personnes souffrant de maladie mentale et leurs familles. L'ACMMSM a pour mandat de s'assurer que la santé mentale soit à l'ordre du jour du programme national afin que les personnes aux prises avec une maladie mentale et leurs familles aient l'accès approprié aux soins et au soutien.

Pour les demandes des médias, ou recevoir plus d'informations, veuillez contacter :

Rita Rahmati

647-289-9774 | rita@impactcanada.com